

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. V, No 5.

Montréal, Juin 1899.

50 cts par an.

LES PINS

O pins ! énormes fûts, titans des forêts vierges,
Vous qui dressez vos fronts dans l'air superbement,
La terre est votre autel et vous êtes les cierges
Qui la nimbez sans fin de votre verdoient.

Quand le vent hiémal s'allonge sur la cîme
Des bois découronnés par son souffle émondeur,
Vous gardez, si le gel les rouille et les décime,
Sur vos robustes bras l'éternelle splendeur.

Que novembre se voile ou qu'avril étincelle,
L'air s'imprègne de vos arômes infinis ;
Vous jetez les senteurs que votre ombre recèle
L'automne, dans la brise, et l'été, dans les nids.

Quand la pâle clarté du jour qui se dérobe,
Estompe à l'horizon vos troncs audacieux,
On croirait que du pied vous écrasez le globe,
Et que de votre front vous étayez les cieux.

Et pourtant, pins rêveurs, de gigantesque taille,
Vous dominez en vain les éléments troublés,
Le fer du bûcheron vous frappe et vous entaille
Et vous abat ainsi qu'un moissonneur les blés ;

Car votre majesté n'est pas même épargnée
Dans ces déboisements sacrilèges, qui font
Tomber sous le tranchant aigu de la cognée,
Le chêne au cœur d'airain et l'orme au flanc profond.

GONZALVE DESAULNIERS.

La St-Jean-Baptiste

Toute la presse canadienne française s'est donné la main pour recommander chaudement à nos compatriotes de fêter la Saint-Jean-Baptiste, cette année, et nous croyons devoir ajouter notre modeste voix à ce concert unanime de nos grands confrères.

Nous pensons, avec le *Pionnier* de Sherbrooke, qu'il faut considérer "comme un "signe de faiblesse et de relâchement dangereux, cette tendance à ne pas donner "signe de vie nationale en ce jour de ralliement patriotique.

"Que la fête soit modeste, ajouté notre "confrère, qu'elle se réduise aux manifestations les plus simples et les moins dispensieuses, nous n'y voyons pas d'objection, "mais il faut une célébration."

C'est bien cela.

Il ne faut pas laisser enseveli le sentiment d'enthousiasme et de patriotisme qui gît au fond de notre cœur. Il est bon de l'exhumer de temps à autre. D'ailleurs, les générations qui grandissent et qui seront appelées à nous remplacer un jour, ont besoin qu'on leur inculque l'admiration et le respect des grandes et généreuses idées qui ont soutenu nos pères et qui nous ont aidés à marcher sur leurs traces; elles ont besoin d'être témoins de ces fêtes qui ont pour objet la glorification de nos grands hommes et l'exaltation de notre race; en un mot, il faut frapper l'esprit des jeunes, si nous voulons qu'ils se pénètrent de la grandeur et de l'importance du rôle qu'ils devront jouer à leur tour, quand nous serons disparus.

Les membres de l'ALLIANCE NATIONALE ne doivent pas oublier que notre société, outre son but pécuniaire et bienfaisant, poursuit encore un but patriotique. Si nos sociétaires comprennent bien leurs devoirs, ils prendront donc une part active aux manifestations qui se préparent.

C'est plus qu'une question de parade, c'est une obligation morale pour chacun de nous, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour rehausser l'éclat de nos fêtes patriotiques.

Notre société s'intitule : ASSOCIATION DE BIENFAISANCE ET D'ORGANISATION NATIONALE, il s'agit de prouver que ces mots ne sont pas lettres mortes pour nous; bien au contraire, que nous en comprenons la portée et la valeur et que nous sommes capables de le démontrer par des actes.

La participation de nos divers groupes de sociétaires est d'autant plus facile qu'ils ont

chacun un comité de régie, qui fonctionne en permanence, et qui est capable de préparer une organisation splendide à quelques jours d'avis.

A proprement parler, nous ne voyons pas de cause d'abstention. Puis, nous avons confiance dans le zèle et le dévouement éprouvés de la plupart de nos sociétaires, et nous sommes persuadés qu'ils n'auront pas attendu nos sollicitations pour se mettre à l'œuvre.

Alors, tant mieux, nous les en félicitons et leur souhaitons tout le succès possible, ce qui ne saura manquer d'arriver, si l'on se donne la main comme des frères, si l'on fait taire tout sentiment de rivalité malsaine, si l'on relègue dans l'oubli toutes les causes de dissension passées, pour ne songer qu'à la patrie canadienne-française, pour la gloire de laquelle nous devons consacrer une part de notre énergie et de notre activité.

Quelques Bizarreries de Notre Langue

Cet homme est fier, peut-on s'y fier ?

Nous éditions de belles éditions.

Nous relations ces relations intéressantes.

Nous acceptions ces diverses acceptions de mets.

Nous inspections les inspections elles-mêmes.

Nous exceptions ces exceptions.

Je suis content qu'ils content cette histoire.

Il convient qu'ils convient leurs amis.

Ils ont un caractère violent; ils violent leurs promesses.

Ils expédient leurs lettres; c'est un bon expédient.

Nos intentions sont que nous intentions ce procès.

Ils négligent leurs devoirs; je suis négligent.

Nous objections beaucoup de choses contre vos objections.

Ils résident à Paris chez le résident d'une cour étrangère.

Les cuisiniers excellent à faire ce mets excellent.

Les poissons affluent à un affluent, etc., etc.

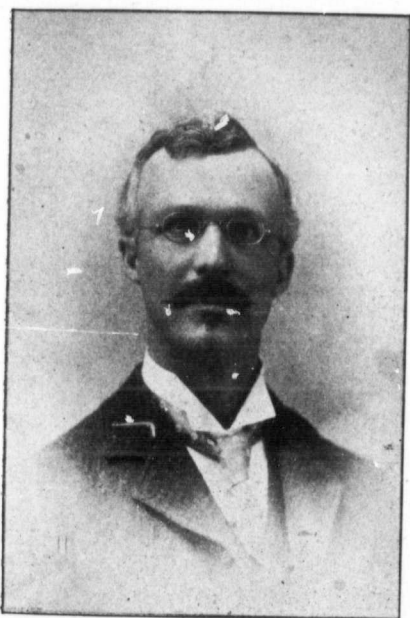
L'influence du prêtre n'est jamais négative. Il gagne ou il perd et pour lui et pour les autres.—CARD. MANNING.

Les Membres du Bureau Exécutif

M. ALFRED ST-CYR

Trésorier Général de l'Alliance Nationale

M. St-Cyr est né à Ste-Ursule, comté de Maskinongé, le 23 mars 1859. Sa famille s'étant établie dans notre métropole, alors qu'il était en bas âge, il suivit les classes des révérends Frères des Ecoles Chrétiennes et fut le condisciple de notre sympathique Secrétaire Général, dont nous avons donné le portrait et la biographie dans le numéro précédent de cette revue. Après y avoir



M. ALFRED ST-CYR.

puisé des connaissances suffisantes pour le combat de l'existence, M. St-Cyr débuta dans le commerce de quincaillerie. Non satisfait, il abandonna le commerce pour devenir courtier d'assurance. Il avait trouvé sa voie et le succès vint promptement couronner ses efforts.

Pour le prouver il nous suffirait de dire qu'il est à l'emploi de la compagnie d'assurance "Royale" depuis vingt-cinq ans et que, conjointement avec M. E. Hurtubise, ancien zouave pontifical, ils sont les courtiers d'assurance contre le feu, les plus affairés de Montréal. Ces deux messieurs ont

le contrôle du département français de la Cie d'assurance Royale.

Cependant, M. St-Cyr ne borne pas son activité à l'assurance. Ses qualités reconnues d'homme de finance de premier ordre lui ont valu d'être nommé administrateur des biens des révérendes Sœurs Grises de Montréal, ainsi que de plusieurs successions importantes.

Sa longue expérience des affaires du commerce, de la finance et des assurances, jointe à une rectitude de jugement remarquable, rendaient son adhésion des plus désirables au projet de la fondation de l'Alliance Nationale. De fait, il compte parmi les premiers promoteurs de notre belle et puissante Association et ses confrères d'alors ont voulu rendre justice à ses capacités lorsqu'ils l'ont nommé Trésorier Général. Ce choix a toujours été ratifié, depuis, par les sociétaires; car, à l'œuvre, ils ont pu juger de la valeur de l'homme, comme ils ont admiré son dévouement incessant pour notre société, et ils en sont fiers à plus d'un titre.

Et, pour n'ajouter qu'un mot à cette courte notice biographique, nous dirons avec les anglais, que M. St-Cyr est véritablement *The right man in the right place*, et nous ne ferons qu'exprimer le sentiment de tous.

EVE, MARIE ET MADELEINE

Trois femmes à la tête blonde
Pour une mission féconde
Ont rayonné sur notre monde :

Eve, la Joie et la Beauté ;
Maria, la Virginité ;
Madeleine, la Charité.

Parfumés comme des calices,
Dans la clarté, leurs cheveux lisses
Versent d'éternelles délices.

THÉODORE DE BANVILLE.

PROVERBES

Ecoute cent fois, ne parle qu'une.

Une année n'a pas deux étés.

L'eau qu'on laisse passer ne fait pas tourner le moulin.

Ami des mauvais jours, vrai ami.

De grands personnages, enfants non sages.

Pages Canadiennes

LA FRANCE

Nous extrayons d'un discours prononcé par notre poète national, lors des noces d'or de la St-Jean-Baptiste, cette page magnifique et vibrante de patriotisme.

J'ai rencontré plusieurs fois, en Europe et ailleurs, des gens qui s'étonnaient de ce que nous fussions, nous les Canadiens, restés si français, — français par la langue, français par les mœurs, français par le tempérament, et surtout français par le cœur. Il n'y a pourtant pas là matière à grande surprise. Si nous sommes restés français, le miracle n'a rien que de tout à fait naturel. Existe-t-il un homme sur la surface du globe qui ait eu le bonheur et l'honneur de naître français, et qui n'ait pas été fier de conserver ce titre toute sa vie ?

Nous sommes restés français, parce que nous sommes fiers d'être français. On ne renonce pas à ce nom-là.

Ah ! si l'on nous montrait une patrie d'origine qui fût plus belle, plus noble, plus chevaleresque, plus glorieuse que la France, peut-être... Mais non ! cela ne ferait pas pour nous un iota de différence. Nous tenons à la France par toutes les fibres du cœur, et elle serait la plus humble des nations que nous lui dirions encore : Généreuse protectrice ou mère oubliée, nous t'avons aimée, nous t'adorons encore, et nous te chérirons toujours. Nos pères sont morts pour toi, nous sommes tes enfants, et nous voulons mourir tes enfants !

On ne déracine pas un sentiment comme celui-là. Toute la diplomatie de l'Angleterre intéressée à faire de nous un peuple anglais, toute l'habileté, je dirai même l'astuce de ses hommes d'Etat, les plus roués, se sont heurtées sur lui. Ni les menaces, ni les persécutions, ni les échafauds, ni même les récompenses — *Danaos et dona ferentes* — n'ont pu l'ébranler...

Non, mille fois non, le sentiment français ne se détruit pas...

Ce sentiment, chez nous, a subi toutes les phases de l'épreuve. Quand la France nous laissait seuls ou presque seuls, chargés de garder intact l'honneur de son nom, nos ancêtres lui ont donné leur vie, et sauvèrent par une victoire suprême, sinon sa puissance, du moins l'honneur de son drapeau. Plus tard, elle nous oubli. Alors, nous nous mîmes à l'œuvre, et, poignée d'enfants abandonnés, réduits à nos seules ressources, nous avons fondé sur ce continent un peuple qui

sera la France de l'avenir. Quand victorieuse et superbe, la France éblouissait le monde par l'éclat de ses triomphes, personne n'applaudissait avec plus d'enthousiasme que nous à sa puissance et à sa gloire ; et quand vinrent les jours sombres, quand l'oiseau du malheur s'abattit sur son drapeau vaincu, il n'est pas un Français d'Europe qui ait plus vivement ressenti l'affront, et plus sincèrement pleuré la défaite, que les Français des bords du Saint-Laurent !

Oui, nous aimons la France ; nous l'aimons monarchique, nous l'aimons républicaine. Son drapeau est notre drapeau. Que ce soit le drapeau blanc ou le drapeau tricolore, il suffit qu'il soit le drapeau de la France pour avoir le plus sacré des titres à notre vénération.

De quel droit demanderions-nous compte à la France des institutions qu'elle se choisit ? Est-ce que la grande et glorieuse nation française n'aurait pas le privilège de se gouverner comme elle l'entend ? C'est la France qui passe : est-elle monarchique ? est-elle républicaine ? qu'est-ce que cela nous fait ? C'est notre mère à genoux !

Oh ! il avait certainement tort cet homme d'Etat, que je n'ai pas à juger ici, et qui disait : " Nous sommes des Anglais qui parlons le français." Non, au contraire, nous sommes des Français qui parlons l'anglais... quand nous ne pouvons pas faire autrement.

Je ne voudrais pas que mes paroles fussent interprétées comme défavorables à l'Angleterre.

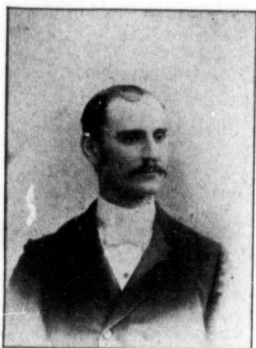
Nul plus que moi n'a d'admiration pour le grand peuple dont le drapeau a porté la civilisation dans les parages les plus reculés du globe ; nul plus que moi n'apprécie les libertés dont nous jouissons à l'ombre de la constitution britannique ; je remercie surtout mes compatriotes anglais, de ce que je puis si librement manifester mon attachement pour la France, sans éveiller aucune susceptibilité de races. Mais sans cesser d'être loyaux sujets britanniques, nous resterons toujours les enfants dévoués de la France. Il serait impossible pour nous qu'il en fût autrement. Les deux grandes nations ont chacune une part de nous-mêmes, suivant l'expression de notre grand poète Crémazie :

Albion notre foi, la France notre cœur !

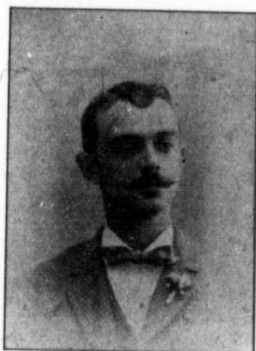
LOUIS FRÉCHETTE.

Il faut prendre garde aux petites dépenses : une petite voie d'eau peut submerger un grand navire.

Les Vainqueurs du Dernier Concours



M. A. A. DUBORD,
Vice Président du Cercle Sagard, No 48,
Médaille d'or.



M. J. LABELLE,
Commissaire Ordonnateur Cercle Garneau, No 118,
Médaille d'argent.

L'Esprit Maçonique

Pour les maçons, le mot "anticléricalisme" ne signifie pas seulement la résistance aux empiètements du clergé sur le pouvoir civil : il signifie proprement la haine du clergé et du catholicisme lui-même.

Leurs aveux et leurs déclarations sur ce point sont innombrables et ne nous laissent que l'embarras du choix.

Un maçon, professeur de faculté, s'exprime ainsi :

"La distinction entre le catholicisme et le cléralisme est purement officielle, subtile, pour le besoin de la tribune : mais ici, en loge, disons-le hautement pour la vérité, le catholicisme et le cléralisme ne font qu'un."

La conclusion, c'est qu'il faut détruire et exterminer le catholicisme par tous les moyens et, pour commencer, mettre les catholiques hors la loi.

En 1891, le convent du Grand-Orient adopta par 270 voix contre 3, le vœu Pochon, tendant à fermer l'accès des emplois aux élèves sortis des écoles libres.

Et voici l'un des vœux du dernier convent (20 septembre 1898) :

"L'assemblée générale du Grand-Orient de France émet le vœu :

"Qu'un décret soit rendu au plus tôt qui rappelle à tous les salariés de la République française qu'ils ne la servent pas loyalement s'ils envoient leurs enfants ailleurs que dans

les établissements nationaux pour y recevoir l'instruction ;

"Que ledit décret les invite, en outre à donner leur démission de serviteur de la République s'ils ne veulent être, dans le délai d'un an, renvoyés comme mauvais serviteurs, purement et simplement, par les pouvoirs auxquels sont confiés les intérêts de la République française.

"Ajoute :

"Les ateliers de la fédération sont invités à dresser des listes de tous les salariés de la République, à quelque degré qu'ils soient dans l'échelle sociale, qui manquent ainsi à leurs devoirs. Ces listes seront publiées, par les soins du Grand Orient avant le prochain convent, pour être distribuées dans le monde profane gratuitement."

Et dans la séance du 23 septembre :

"...Ce n'est point l'enseignement libre, à proprement parler, que nous combattons. C'est l'enseignement, la doctrine cléricale. En un mot, celui que nous combattons, c'est l'éternel ennemi... Il nous faut détruire la loi Falloux et restituer à l'Etat, *au nom de la vraie liberté*, le monopole de l'éducation."

Ne leur alléguez pas les principes de 89 et la Déclaration des Droits de l'homme. Ne leur représentez point que les catholiques sont peut-être des hommes. Ils vous répondront :

"Il faut exclure les catholiques de tous les emplois *parce qu'ils sont suggestonnés.*

On demande pour eux, au nom de la liberté, l'ouverture des portes de la République : mais pour parler de liberté il faut être libre. Or, ils ne sont pas libres, ils sont malades." (Bulletin du Grand-Orient, 1891.)

Et encore :

" Il ne saurait être question de liberté pour des êtres mutilés et anonnants, que la nature et la société ne saurait reconnaître."

Ailleurs :

" On ne peut être à la fois catholique et républicain."

Et ceci, qui est admirable. C'est à propos du projet de loi qui rend à l'Etat le monopole de l'enseignement :

" Cette loi protégera la liberté du père de famille contre le racolage savamment organisé par les congrégations." (23 septembre 1898.)

Et enfin :

" Dans dix ans, personne ne bougera en France en dehors de nous." (Convent de 1890.)

Outrages, déni de justice, proscription, mise hors la loi, tout y est. Voilà comment trente-six millions de Français qui appartiennent nominalement et sans protestation à l'Eglise catholique, et dix ou douze millions qui en observent partiellement ou totalement les pratiques sont traités par un groupe de dix-huit mille citoyens — (c'est le chiffre approximatif des sectateurs du Grand-Orient) — dont on ne saurait dire que la moyenne intellectuelle ou la moyenne morale soient supérieures à celles du reste du pays (je m'exprime, comme on voit, avec la plus grande modération.)

L'état d'esprit maçonnique, c'est le fanatisme dans toute sa pureté. Le fanatisme consiste à haïr un homme, non pour son caractère, non pour le mal qu'il nous fait, mais parce que, comme dit Mardoche, " nous n'avons pas le cerveau fait de même". Il consiste par suite à haïr, sans distinction et sans examen, des collectivités dont les membres ont ceci de commun qu'ils pensent autrement que nous. Le fanatisme, c'est la haine fondée sur l'incompréhension. Ce qui manque le plus aux francs-maçons, — du moins à ceux dont j'ai cité les déclarations et qui paraissent mener les autres, — c'est, avec la bonté, l'intelligence et le sens critique.

J'affirme — et en cela je ne me vante pas beaucoup — que je pense aussi " librement " que le F. X ou le F. Y... Mes réflexions ici sont celles d'un spectateur et non point d'un homme engagé dans telle religion confessionnelle.

Je vois que des millions de braves gens et de simples femmes, et bon nombre d'hommes d'intelligence peut être aussi distinguée que tels ou tels vénérables, croient à certains dogmes : péché originel, incarnation, rédemption, etc. Cela forme une explication du monde et de la vie, suprascientifique par définition, c'est entendu, mais qui, assurément, a sa beauté morale et sa beauté émotive. En quoi cela est-il haïssable, ou, pour mieux dire, en quoi cette conception de l'univers spirituel rend-elle haïssable *à priori* ceux qui la portent en eux ?

Et si, de cette conception, découlent pour eux des règles de conduite qui les aident à être bons ou moins mauvais et à supporter la vie, — et cela, quand nous ne pourrions leur offrir à la place que des théories " scientifiques " confuses et branlantes et sur lesquelles, à coup sûr, ne saurait se fonder une obligation morale, — irons-nous les haïr et voudrions-nous les rayer du nombre des citoyens, uniquement parce que l'explication du monde acceptée par eux, et qui les fortifie et les console, enferme une part d'indémontrable et de " surnaturel " ?

Je vous avoue que ce sentiment me passe.

Un maçon dit tranquillement : " Nous apprenons à nos adeptes à détester beaucoup de choses que la morale du Christ apprend à admirer." Je veux croire que ce n'est pas la charité qui est prescrite par ce maçon. Il s'agit des " conseils évangéliques " ; pauvreté, chasteté et obéissance volontaires. Il est naturel — oh ! combien ! — qu'on ne pratique pas pour son propre compte ces vertus d'exception ; on peut même ne pas souhaiter que la culture en devienne universelle ; de quoi, au surplus, il n'y a pas grand danger. Mais, pour les haïr en elles-mêmes, pour se sentir plein de colère contre ceux qui, librement, font l'effort de les pratiquer, il faut être, ce me semble, un bien pauvre homme et d'intelligence bien peu généreuse.

Refuser d'entrer dans la pensée des autres, non pour y acquiescer, mais du moins pour la comprendre ; dénier à autrui un droit primordial et sacré, le droit de concevoir à son gré le problème de la vie et, si vous voulez, le droit à l'erreur métaphysique... je dis que voilà des refus et des interdictions qui impliquent une disposition d'esprit non seulement chétive et pitoyable, mais antisociale et anti-humaine.

Et que vaut, maintenant, la partie affirmative de la " philosophie " maçonnique ? — Corollairement à la haine du catholicisme, la franc-maçonnerie représente la supersti-

tion de la demi-science, une sorte de déplacement du sentiment religieux ; la foi aveugle et imperturbable à certains mots et à certaines formules ; le prosternement devant l'Expérimentation, l'Investigation, les "Méthodes modernes" et autres entités impressionnantes ; l'acceptation fervente de toute théorie par où l'hypothèse matérialiste (si stérile) semble pouvoir être confirmée ; l'illusion obstinée que ce qui constate, tant bien que mal, le "comment" rend compte par là même du "pourquoi" ; bref, l'espèce de griserie intolérante que donne la science à des cerveaux anticritiques. (Et je ne parle pas ici des rites et des liturgies auxquels se plient ces fiers penseurs.)

Ce n'est point la philosophie, trop forte pour eux, d'Auguste Comte ou de Littré, celle qui, soit par un détour de dialectique, soit par un simple coup d'Etat du cœur, réintroduit le sacrifice dans la morale positiviste : c'est l'infirme "philosophie de Homais". Et cela ne serait rien ; et l'on pense comme on peut : mais beaucoup d'entre eux mettent du fiel.

L'esprit maçonnique, nous l'avons vu, aspire à la tyrannie.

JULES LEMAITRE.

Pages Oubliées

LES LETTRES D'AMOUR

D'abord, les lettres sont longues, vives, multipliées ; le jour n'y suffit pas, on écrit au coucher du soleil ; on trace quelques mots au clair de la lune, chargeant la lumière chaste, silencieuse, discrète, de couvrir de sa pudeur mille désirs. On s'est quitté à l'aube ; à l'aube on épie la première clarté pour écrire ce que l'on croit avoir oublié de dire dans des heures de délices. Mille serments couvrent le papier où se reflètent les roses de l'Aurore ; mille baisers sont déposés sur les mots brûlants qui semblent naître du premier regard du soleil. Pas une idée, une image, une rêverie, un accident, une inquiétude qui n'ait sa lettre.

Voici qu'un matin quelque chose de presque insensible se glisse sur la beauté de cette passion, comme une première ride sur le front d'une femme adorée. Le souffle et le parfum de l'amour expirent dans ces pages de la jeunesse, comme une brise s'alanguit le soir sur des fleurs ; l'on s'en aperçoit, et l'on ne veut pas se l'avouer. Les lettres s'abrègent, diminuent en nombre, se rem-

plissent de nouvelles, de descriptions, de choses étrangères ; quelques-unes ont retardé, mais on est moins inquiet ; sûr d'aimer et d'être aimé, on est devenu raisonnable, on ne gronde plus, on se soumet à l'absence. Les serments vont toujours leur train ; ce sont toujours les mêmes mots, mais ils sont morts, l'âme y manque. "Je vous aime" n'est plus là qu'une expression d'habitude, un protocole obligé, le "J'ai l'honneur d'être" de toute lettre d'amour. Peu à peu le style se glace ou s'arrête. Le jour de poste n'est plus impatientement attendu, il est redouté ; écrire devient une fatigue. On rougit en pensée des folies que l'on a confiées au papier, on voudrait pouvoir retirer ses lettres et les jeter au feu. Qu'est-il survenu ? Est-ce un nouvel attachement qui commence, ou un vieil attachement qui finit ? N'importe ; c'est l'amour qui meurt avant l'objet aimé.

CHATEAUBRIAND.

L'Europe

La situation de l'Europe il y a cent ans, d'après Boulgakow, ministre de Russie à Constantinople en 1781 :

L'Amérique anime tout ;
La France entreprend tout ;
L'Espagne ne fait rien du tout ;
L'Angleterre se bat contre tout ;
La Hollande paiera tout ;
La Prusse guette tout ;
La Suède ne veut rien du tout ;
Le Danemark regarde tout ;
Le Turc s'étonne de tout ;
La Russie balance le tout ;
Et si Dieu ne se mêle de tout,
Le diable emportera tout.
A peu de chose près, la situation est la même aujourd'hui.

Pour les Artistes

Il existe à Dresde, depuis assez longtemps, un couvent de bénédictins qui observe une règle curieuse.

Ils hébergent les artistes, tout en les laissant libres de ne pas assister aux offices. On y voit des sculpteurs, des graveurs, des ébénistes et des poètes. A l'abri du froid et de la faim, ces artistes exécutent des tableaux de sujets religieux, des missels, des peintures de vitraux, sculptent des autels, etc., etc., et composent des sonnets et des odes en faveur de la sainte Vierge.

L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE "

A MONTREAL

7 Place d'Armes

R. P. Boite 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, JUIN 1899

Ça et là

Juin est un mois sans égal pour le recrutement.

N'oubliez pas que c'est le dernier mois des primes de recrutement.

Un petit effort et vous gagnerez un joli insigne. Encore un effort et vous gagnerez votre rétribution annuelle.

Vétérans de l'Alliance ! l'heure a sonné pour vous d'entrer dans la lutte. Donnez-nous encore un exemple de votre ardeur et de votre vaillance.

Les immeubles, capitaux de banques et actions de chemins de fer peuvent perdre de leur valeur, ou vous échapper, mais les fonds placés dans une société de bienfaisance solide sont à l'abri de toute perte si vous vous acquittez régulièrement de vos obligations.

Comme tout change ! Il fut un temps où les gens croyaient que c'était faire injure à la Providence que d'assurer leur vie. Maintenant, le bon sens de tout le monde croit que c'est faire injure à la Providence que de ne pas s'assurer.

Nous serions heureux de voir les cercles qui existent dans les localités où l'on célèbre la St-Jean-Baptiste, prendre une part active à cette fête, comme il convient, du reste, à de véritables Canadiens-français. Il faut faire quelque chose pour affirmer notre existence. Que chacun se mette à l'œuvre de suite.

Lorsque nous débutons dans la vie, que nous nous créons un foyer, nous prenons

tous les mêmes moyens, mais nous ne savons pas si la fortune nous sourira également, ni si nous vivrons assez longtemps pour accomplir nos projets. Une chose évidente, c'est que le plus grand nombre n'arrivera pas. Ce grand nombre doit donc se protéger.

L'Union St Joseph de St-Henri se prépare activement pour sa grande excursion à Burlington, le 4 juillet prochain. La démonstration promet d'être grandiose. Nos compatriotes de Burlington fêteront, ce jour-là, le quarantième anniversaire de fondation de la St-Jean-Baptiste en cet endroit et tout nous fait présager que le spectacle sera magnifique.

L'Union St-Vincent a célébré sa fête annuelle le 21 du mois dernier, avec une solennité vraiment digne d'elle. A de rares exceptions près, tous ses membres étaient présents et la procession, qui a défilé par les rues des paroisses St-Joseph et Ste-Cunégonde, présentait un fort joli coup d'œil. Tout nous paraît avoir été réussi à merveille et nous en félicitons nos confrères mutualistes.

Ne parlez pas en mal de votre confrère. S'il a péché, le monde s'en apercevra assez tôt et sera assez prompt à l'en punir. Donnez-lui un bon conseil. Aidez-le dans ses efforts, pour se réformer. Sauvez-le s'il est en votre pouvoir de le faire. Et alors, s'il retombe, laissez-lui au moins entendre qu'aucun de ses confrères n'a placé d'obstacles sur sa route ou a contribué à hâter ses pas vers la chute finale.

Une société de bienfaisance ressemble à une ruche d'abeilles. Chaque membre a sa part d'ouvrage à faire, son rayon à construire et à remplir de miel ; et rien que sa part, si tous travaillent. Mais, hélas ! les frelons sont plus nombreux que les travailleurs et ceux-ci doivent peiner plus et porter un double fardeau de nectar. Sociétaires, qu'êtes-vous ? Tirez-vous de l'arrière et critiquez-vous vos confrères plus laborieux, ou si vous prêtez votre aide quand vous le pouvez ? Parce que votre ruche fourmille d'abeilles affairées vous ne pouvez pas prétendre rester à l'écart. Ne soyez pas frelons.

Nous accusons réception de la *Feuille d'Erable*, un vaillant petit confrère qui sera l'organe du cercle Jeanne d'Arc et se joindra à nous pour nous aider dans notre tâche.

Son champ d'action sera nécessairement plus limité que le nôtre, il s'occupera de questions de détails que nous ne pouvons aborder ici, mais il aura un caractère intime qui en augmentera le charme.

Nos excellents amis ont eu là une idée heureuse et nous admirons leur esprit d'initiative.

Longue vie à la *Feuille d'Erable* et puisse son action bienfaisante constituer un nouvel élément de succès pour le magnifique cercle qui travaille si ardemment afin d'assurer sa prospérité et celle de l'Alliance en même temps.

Des sociétaires se plaignent qu'ils ne reçoivent pas la revue. Nous croyons que dans bien des cas cela est dû à la négligence des membres à faire parvenir leur nouvelle adresse au Sec.-arch. de leur cercle. A peu près 200 numéros du mois de mai, adressés à des membres de la ville n'ont pu être délivrés et cependant les changements d'adresse de ces membres ne nous sont jamais parvenus, bien que nous ayons différé l'expédition du numéro de mai dans ce but. Il peut se faire aussi, que dans certains cas il y ait erreur ou mauvais service, de la part de l'administration des postes. Que l'on s'informe ou que l'on nous écrive. Nous verrons ce qui en est ; mais surtout que l'on soit bien fidèle à donner sa nouvelle adresse au Sec.-arch. du cercle et que celui-ci soit ponctuel à nous la transmettre.

La Société des Artisans Canadiens-Français a tenu sa première convention annuelle le mois dernier, en vertu de sa nouvelle constitution, et tous ceux qui s'occupent de mutualité ont pu constater avec plaisir que notre aînée entrait avec confiance dans une nouvelle voie de progrès. Nos confrères ont adopté plusieurs mesures importantes et ils ont terminé leurs séances par l'installation des nouveaux officiers pour le prochain terme. La fête patronale de la société a eu lieu le dimanche précédant la convention avec une pompe extraordinaire.

Nous sommes heureux de leurs succès, comme ils doivent être fiers des nôtres, puisque nous appartenons tous à cette grande famille de la mutualité canadienne-française dont les membres en général sont animés du même esprit de concorde.

Dans la famille comme dans l'Etat, la rébellion sert de réponse aux revendications d'un pouvoir désarmé.—MGR D'HULST.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE-BEAUHARNOIS, No 3.

Le 18 avril, un confrère de l'Alliance Nationale — membre du cercle Soulanges — a bien voulu donner au cercle Beauharnois, une petite conférence sur l'histoire d'une de nos vieilles familles canadiennes — les Le Moyne de Longueuil — celle qui certainement a fourni le plus de héros.

M. le Conférencier, a dit le dévouement, la bravoure, et l'esprit chrétien du père de cette illustre famille : Charles Le Moyne, 1er seigneur ; de ses fils : d'Iberville, Ste-Hélène et Charles, 2ème seigneur, et de tous les autres seigneurs et barons de Longueuil.

Mais par suite des alliances avec les Grant, protestants dont l'un des descendants vient de mourir, les belles traditions de cette noble famille ne se perpétueraient pas.

Les nouveaux barons étant des étrangers, surtout par rapport à la religion, qui avait fait la gloire de la famille de Longueuil, conservèrent les titres et les privilèges de leurs ancêtres, mais s'occupèrent bien peu du reste.

Dans le cours de son discours, M. le Conférencier, en même temps qu'il nous donnait l'origine de la seigneurie de Longueuil, a trouvé l'occasion de nous donner celle des seigneuries de Beauharnois, Chateauguay, et Nouvelle-Longueuil — cette dernière faisant partie du comté de Soulanges — et de nous dire aussi d'où vient le nom de plusieurs îles situées dans ces seigneuries. — *Communiqué.*

CERCLE DORVAL, No 4.

Le 28 avril dernier, après une assemblée régulière de l'Alliance Nationale tenue à l'école Dorval, les membres du cercle No 4 ont fait une magnifique démonstration en l'honneur de M. Gervais B. Décary qui a été nommé, il y a quelques mois à peine, gérant de la succursale de la banque d'Epargne à Hochelaga. Sa nomination à ce poste important ne lui permettant pas de continuer à résider à Dorval, les membres du cercle No 4 ont voulu lui témoigner leur reconnaissance, avant son départ de la paroisse, pour les grands services rendus à leur société.

Pendant l'assemblée régulière qui précéda le banquet offert à M. Gervais Décary, deux nouveaux officiers nommés dans l'assemblée précédente furent installés par M. le chapelain du cercle ; M. Joseph B. Lefebvre, comme trésorier, et M. Rémi Décary, comme secrétaire-financier, en remplacement de M. Gervais B. Décary qui occupa ce poste de confiance depuis la fondation du cercle Dorval, c'est-à-dire pendant six années consécutives. Après l'installation des officiers qui fut en tout point conforme au cérémonial indiqué, l'assemblée fut bientôt close et on commença les agapes fraternelles.

Tous les membres du cercle étaient présents, à part un petit nombre qui, étant dans l'impossibilité de se rendre, ne manquèrent pas de se faire représenter. Tous ont montré qu'ils savaient reconnaître le mérite et qu'ils avaient dans leurs cœurs ce sentiment si naturel à tout cœur bien né : la reconnaissance pour le bienfait reçu.

Pendant la soirée qui fut gaie et animée, plusieurs discours furent prononcés et nombre de santes proposées. Parmi ces dernières nous devons mentionner la santé de M. H. Laporte, Président Général de l'Association, pour qui les membres du cercle Dorval

ont une vénération toute particulière et bien méritée ; la santé de notre dévoué chapelain et la santé des organisateurs de la fête, MM David Rousse et Placide Lalonde.

A plusieurs reprises M. Gervais B. Décarry a dit en termes touchants, avec une simplicité charmante et surtout avec un cœur dont on a apprécié la délicatesse, son affection pour l'Alliance Nationale, pour le cercle Dorval en particulier, et sa reconnaissance pour ce banquet offert de si bon cœur Il en gardera le plus précieux souvenir !

Qu'il soit permis aux membres du cercle No 4 d'élever encore une fois la voix pour dire à M. Gervais Décarry, combien ils lui sont reconnaissants pour les grands services qu'il a rendus, pendant les six années qu'il a été secrétaire-financier du cercle. Nous souhaitons que quoique momentanément séparé de nous il sera toujours des nôtres. Tous, chapelain, officiers, membres du cercle nous lui disons un cordial au revoir et de tout cœur nous lui crions : *Omnia prospera. Ad multos annos.*

UN TÉMOIN.

CERCLE GARNEAU, No 118.

L'assemblée du 17 mai dernier sera mémorable dans les annales du cercle. En effet, c'est à cette séance que M. L. A. Lavallée, avocat, membre du Bureau Exécutif, a remis à M. Joseph Labelle, le deuxième prix d'honneur, consistant en une médaille d'argent, que ce zélé sociétaire a gagné durant le dernier concours.

Un bon nombre de membres assistaient à cette assemblée qui était présidée par M. Marcotte, secrétaire de la compagnie de téléphone des Marchands.

Des discours pratiques et éloquentes ont été prononcés par M. Lavallée, M. Marcotte et M. Charbonneau, vice-président du cercle. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les félicitations n'ont pas été ménagées au héros de la circonstance qui les méritait bien du reste, car M. Labelle est un excellent et dévoué travailleur qui n'a pas ménagé son temps et ses peines pour assurer la prospérité du cercle Garneau.

La réunion a été des plus cordiales et marquée au coin de la plus franche courtoisie. Les membres présents ont emporté de cette soirée une impression favorable, ce qui ne saurait nuire aux meilleurs intérêts de ce jeune cercle qui lutte vaillamment pour se mettre à la hauteur de ses aînés.

CONDOLÉANCES

CERCLE MONTEBELLO, No 55.

A une assemblée régulière du cercle Montebello, No 55, tenue le 28e jour de mai 1899, il fut résolu comme suit :

Proposé par H. Chauvin, secondé par F. Huneault, que c'est avec regret que ce cercle a appris la mort du frère de notre Secrétaire-archiviste, M. F. F. Aubry et celle du père de M. Basile Lanthier et que nous tenons à exprimer à ces deux membres nos sentiments de condoléances et que copie de cette résolution soit transmise à la revue de l'Alliance Nationale pour publication.

F. F. AUBRY,
Sec.-arch.

Monte-Bello, 3 juin 1899.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers, les Trésoriers et les Percepteurs ci-après mentionnés :

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	Approuvé par Cercles.
J. B. Laforest.	S.F.	Grand'Mère.	138 16 avril '99
L'abbé Ch. Beaudet	T.	"	16 " "
			138

BUREAU DE PERCEPTION

Approuvé par B.E.			
Jos. E. Côté	Per.	Lévis	24 18 mai '99

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

LÉVIS, No 24.—Institué à Lévis, comté de Lévis. Per., J. E. Côté ; Md.E., Alf. Roy.

NOMINATION

Le Bureau Exécutif a nommé M. Alf. Roy, comme Md.E. pour le B.P. de Lévis, No 24.

ELECTIONS D'OFFICIERS

(Suite)

Cercle St-Sauveur, No 128.

MM. Octave Vézina, Prés. ; Alphonse Martineau, V.P. ; Ferd. Audet, S.A. ; Wilfrid Cantin, S.F. ; Félix Lacroix, T. ; Chs. E. Côté, Md.E. ; N. Jacques, C.O. ; J. E. Gingras, I.

Suggéré comme Sb.P.G.—Chs. E. Côté.

Cercle Marieville, No 132.

MM. F. Arpin, Prés. ; Isaïe Béland, V.P. ; F. H. Desmarais, S.A. et S.F. ; V. Larose, T. ; J. E. A. Primeau, Md.E. ; André Lussier, C.O. ; Moïse Besette, I.

Cercle St-Victor, No 134.

MM. Jean Rancourt, Prés. ; Phs Lemelin, V.P. ; Nap Goyer, S.A. ; J. C. Lacourcière, S.F. ; Jos Fortin, T. ; Honoré Gousse, C.O. ; Joseph Veilleux, I.

Suggéré comme Sb.P.G.—Ph Bolduc, présent titulaire.

Caisse Locale des Malades

Voici la nouvelle formule qui vient d'être adoptée par le Bureau Exécutif et qui sera obligatoire à compter du 1er juillet prochain dans les cercles ayant une caisse locale des malades. La même formule est aussi en usage dans les Bureaux de Perception et les cercles inscrits à la caisse centrale, avec une légère variante pour l'adapter aux besoins de cette caisse.

RÉCLAMATION DE BÉNÉFICES DE MALADIE

No 5A

Je..... résidant à..... No..... Rue..... Comté de.....
 (Nom et Prénoms) (Profession)
 réclame de L'Alliance Nationale, Cercle..... No..... la somme..... Dollars,
 montant qui m'est dû, tel qu'établi ci-après, pour indemnité de maladie.

A l'appui de ma demande, je produis la déclaration solennelle ci-après et je consens à perdre tous mes droits, titres et intérêts à aucun bénéfice de L'Alliance Nationale et du dit Cercle, et à être exclu de la dite société si aucune partie de cette déclaration est fausse ou si je ne réponds pas la vérité, toute la vérité et rien que la vérité aux questions suivantes et autres qui pourront m'être adressées par le dit Cercle, le médecin ou les membres du Comité de Visite dans le but d'établir le mérite de ma présente réclamation :

Et conformément à ce que dit ci-dessus, je déclare solennellement :

1. Je suis membre en règle de L'Alliance Nationale, Cercle..... No.....
2. Le..... jour d..... mil..... je suis tombé malade, et depuis cette date, jusqu'au..... jour d..... à raison de cet état de maladie, je n'ai pu vaquer et je n'ai pas vaqué à mes occupations ordinaires, en tout ou en partie, ni à aucun autre travail ou occupation de nature à rapporter bénéfice ;
3. Je n'ai en aucune circonstance, depuis le début de cette maladie, fréquenté les débits de boisson, ni fait usage de liqueurs alcooliques, ni ne me suis absenté du logis sans l'autorisation requise.
4. La cause et la nature de cette maladie sont :.....
5. Le..... I.... j'ai donné avis de ma maladie au Secrétaire-Archiviste du dit Cercle aux termes de la formule No 5 ;
6. Cette maladie n'a été causée ni par la débauche, ni par l'intempérance, ni par la participation agressive à une querelle ou à une émeute ;
7. Cette maladie n'est ni une rechute, ni une nouvelle manifestation d'une maladie chronique dont j'étais atteint lors de mon inscription première à une caisse des malades de L'Alliance Nationale ;
8. En réponse aux questions suivantes je dis :

Sont dispensés de répondre aux questions ci-contre les membres qui y ont déjà répondu antérieurement pour la même maladie, excepté s'ils ont réitéré par le Conseil Général, le Secrétaire Général, le Cercle ou le Président du Comité de Visite.

(a) 1. Aviez-vous de l'emploi avant la présente maladie ?	(a) 1.
2. Si oui, où et comment étiez-vous employé ?	2.
(b) Recevez-vous pendant la présente maladie :	(b)
1. Un salaire et à combien s'élève-t-il par semaine ?	1.
2. Des indemnités d'autres sociétés de bienfaisance ou de compagnies d'assurance ? Si oui, nommez-les et dites le montant de ces indemnités par semaine ?	2.
(c) Avez-vous déjà reçu des bénéfices d'une autre caisse des malades de la société pour la même maladie ? Si oui, à quelle époque et combien ?	(c)
(d) Quels médecins vous ont traité pour la présente maladie ?	(d)
(e) De quelles maladies avez-vous souffert et par quels médecins avez-vous été traité depuis cinq ans ?	(e)

9. J'ai reçu de votre Cercle pour cette maladie des bénéfices au montant de..... Dollars et j'ai droit à une somme additionnelle de..... Dollars.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'Empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

Déclaré devant moi à
 le... jour d..... I...
 [Signature du requérant.]

 [Signature.]

N.B.—Cette déclaration doit être faite devant un juge de Paix, un Notaire ou un commissaire de la Cour Supérieure, chaque fois que le réclamant en sera requis par le Cercle ou le Comité de Visite. Voir statuts, Art. 255, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264 et formule No 5, page 128 des statuts (édition 1898).

Certificat de Médecin

Formule No 5 B

Réclamation de M.....

A L'Alliance Nationale, Cercle..... No....

Je, soussigné,....., médecin licencié pour la Province de Québec, résidant à.....
 Comté de....., déclare solennellement :

M....., le réclamant ci-dessus, a été incapable, pour cause de maladie (ou d'accident corporel), de vaquer à ses occupations ordinaires, en tout ou en partie, ou d'exercer un état ou de faire un travail pouvant lui rapporter bénéfice, depuis le..... jour d..... I.... jusqu'au.....
 jour de..... I...., souffrant de..... causée par.....

Pendant ce temps, il a été sous mes..... soins.....

Je connais le réclamant depuis..... et j'ai raison de croire que cette maladie n'a pas été causée ou aggravée par des actes immoraux ou criminels, ni par l'intempérance.

J'ai pris connaissance des déclarations ci-dessus, faites par le réclamant, et j'ai lieu de croire et crois sincèrement qu'elles sont vraies en tous points.

Remarques :.....

Depuis mon dernier certificat, j'ai visité le dit réclamant, à son domicile, aux dates suivantes :.....

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

Déclaré devant moi à
 le..... jour d..... I....
 [Signature du médecin.]

N.B.—Ctte déclaration doit être faite devant un juge de Paix, un Notaire ou un commissaire de la Cour Supérieure. Le médecin du cercle est dispensé de cette formalité, excepté lorsque de ce requis par le Président Général, le Cercle ou le Président du Comité de Visite.

Rapport du Comité de Visite

ou

Formule No 5 C [CERTIFICAT DU CURÉ OU JUGE DE PAIX]

POUR LES MEMBRES RESIDANT SUR UNE CIRCONSCRIPTION DE VISITE, [ART. 261.]

POUR LES MEMBRES RESIDANT EN DEHORS D'UNE CIRCONSCRIPTION DE VISITE.

Réclamation de M.....

Nous, soussignés, ayant pris communication des déclarations ci-dessus, faites par le requérant et nous basant sur les visites que nous lui avons faites, les ou vers les..... et sur les informations que nous avons obtenues de personnes dignes foi, certifions que nous croyons sincèrement que les faits allégués dans les dites déclarations y sont représentés.....
 [Fidèlement ou avec inexactitude.]

Observations :.....

Fait à..... le..... I....

Signature des membres {
 du Comité ou du
 Curé ou Juge de Paix. {.....

ETAT FINANCIER

Au 30 Avril 1899

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balancé au 31 mars 1899.....	\$139,152.31
Produit des Contributions d'avril 1899.....	5,165.80
	<hr/>
	\$144,318.11

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	258.29
Par bénéficiaires de feu Omer Langevin.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Nap. Santerre.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Dorias Descoteaux.....	1,000.00
Par frais de placement <i>re prêt</i> ..	33.30
Par balance au 30 Avril 1899..	141,026.52

\$144,318.11

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$141,026.52
Caisse d'Épargne. Dépôts des cercles.....	1,029.28
Caisse Centrale des Malades....	47.60
	<hr/>
	\$142,103.40
Moins Caisse Générale.....	833.15

\$141,270.25

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique	\$10,800.00
Corporation Episcopale.	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,500.00
Municipalité	500.00
Prêts hypothécaires.....	114,700.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga.	8,978.90

\$141,878.90

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 608.65

\$141,270.25

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, 1er Mai 1899.

Certifié correct,

O. BOURDON,

RAOUL TOURANGEAU,

} *Auditeurs.*

MORTALITÉS

- No 75.—OMER LANGEVIN, 27 ans, admis dans le cercle St-Pierre, No 8, le 29 juin 1897, est décédé le 12 février 1899. Cause : *Pneumonie*. Bénéficiaire : Jos. Langevin, son père, \$1000.
- No 76.—NAPOLÉON SANTERRE, 30 ans, admis dans le cercle St-Eusèbe, No 114, le 20 avril 1897, est décédé le 13 février 1899. Cause : *Congestion cérébrale*. Bénéficiaire : Anna Charland, épouse, \$1000.
- No 77.—JOSEPH ARCHAMBAULT, 47 ans, admis dans le cercle St-Vincent, No 42, le 26 septembre 1895, est décédé le 18 mars 1899. Cause : *Tuberculose pulmonaire*. Bénéficiaires : Ses enfants, \$1000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., J. L. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., Ernest Lemire, 367 Richmond; V.P., C. U. Ouellette, 196 Quenel; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; T., A. B. Genard, 247 Richmond; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine; C.O., Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame; I., G. Surprenant, 83 Guy. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., H. Alex. Monbriand, 345 Delisle; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., Alex. Doutre; Prés., J. B. Primeau; S.A., J. E. Larichelière; S.F., Osc. Leduc, jr; Md.E., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., B. Décaray; Prés., D. Rousse; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décaray; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G. Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., J. N. Marcell, 52 St-Vincent; S.A., E. Z. Maassiotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., A. J. Tourangeau, 61 av. du Parc, St-Henri; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, au No 1157 rue St-Jacques.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Prés., J. O. Ricard, 999 Ontario; S.A., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; S.F., A. L. Dupont, 358 Amherst; Md.E., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Am. Chaurat; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. O. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., L. N. F. Cypihot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., M. Havard, 233 Ste-Elizabeth; Prés., Mtd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., Ald. Guilbault; Prés., J. B. Meloche; S.A., Z. St-Pierre; S.F., T. St-Pierre; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés. Hon., Fr. Jos. Bonin; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Belisle, 12 Chateauguy, S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11.—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sh. P. G., J. E. Noisieux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S. A., L. E. Simoneau, 355 St-Jacques; S. F., Régis Bélanger, 481 des Cèdres; Md. E., Dr H. Hervey, 2252 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12.—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sh. P. G., Sév. Létourneau, 1900 St-Jacques; Prés., Ov. Lippé, 204 St-Ferdinand; A. S., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S. F., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, haut du Collège St-Henri.

No 13.—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sh. P. G., J. M. E. Raby, 255 Ste-Elizabeth; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14.—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sh. P. G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S. A., J. M. Bordua; S. F., J. E. Marcie; Md. E., F. H. Daignault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcie.

No 16.—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

Sh. P. G., Théo. Vernier; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippe; Md. E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17.—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sh. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S. A., S. Alf. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Beraud. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 19.—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elizabeth

Sh. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Aug. Deschênes; S. A., Eug. Gadoury; S. F., Jos. Gadoury; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20.—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sh. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier. Prés., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; S. A., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21.—CERCLE LAVAL, Québec

Sh. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; Prés., J. A. Marier, 286 du Roi; S. A., J. A. Bélanger, jr, 22 Scott; S. F., J. Cloutier, 1 St-Simon; Md. E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2me et dernier dimanche du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

No 22.—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sh. P. G., Th. Durnin; Prés., H. Lalonde; S. A., Emery Lamberge; S. F., et Md. E., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier vendredi, salle Bourgeault.

No 24.—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sh. P. G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, offi e du Substitut.

No 25.—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

Sh. P. G., Etienne Charretier; Prés., T. Bélanger; S. A., E. P. Bédard; S. F., Jos. Thibault; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26.—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sh. P. G., P. Joubert; Prés., Aug. Beausoleil; S. A., E. S. Mathieu; S. F., et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28.—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sh. P. G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S. A., Jos. Brabant; S. F., P. C. Descoites; Md. E., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29.—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sh. P. G., F. Lambert, 90 Désery; Prés., et Md. E., J. H. Garceau, 164 Désery; S. A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S. F., C.

Dignard, 31 Hudon. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31.—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sh. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Gran-ger, N. P.; S. F., Dam. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32.—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. P. Nadeau; Prés., J. A. Beauvilliers; S. A. et S. F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md. E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33.—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sh. P. G., Nap. St-Amour; Prés., Ludger Séguin; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34.—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sh. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., Tel. Paquette; S. A., D. A. Daignault; S. F., Henri Lefebvre; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36.—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sh. P. G., A. B. Baron; Prés., Clov. Laporte; S. A., J. C. Dauphinais; S. F., M. Jodoin; Md. E., Wm. Fourcault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37.—CERCLE CONTREŒUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; S. A., H. Fortin; S. F., L. E. Charron; Md. E., C. C. Tétraut. Réunions, dernier dimanche du mois, bureau de M. L. E. Charron.

No 41.—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sh. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S. A., H. Ducharme; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42.—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sh. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S. A., H. Paquet, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md. E., F. Leflès, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44.—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sh. P. G., L. M. P. Bérard, 80 St-Gabriel; Prés., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; S. A., Emile Dumont, 10 Chambord; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

No 45.—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguy

Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sh. P. G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Doutré; S. A., J. O. Michaud; S. F., Arn. McGowan; Md. E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46.—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sh. P. G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier vendredi du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47.—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sh. P. G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S. A., P. Fafard; S. F., et Md. E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 49.—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sh. P. G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S. A., Jos. Fournier; S. F., A. E. S. Bournet; Md. E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50.—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sh. P. G., M. Adgémire Bélaie; Prés., D. Friguait; S. A., L. A. D. Gauthier; S. F., L. D. T. Vanasse; Md. E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Ad. Auclair; S.A., Willie Lassalle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E. P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. H. Hamelin, 228 Av. Létoirieux, Maisonneuve; Prés., Ch. Mathieu, 263 Amherst; S.A., J. A. Chausse, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ième et 4ième mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., J. B. Dumouchel; Prés., A. N. Beaudin; S.A., C. Dérôme; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., l'abbé M. O. Dufault; F.és., Zof. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholotte. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Prés. Hon. l'abbé A. Briens, titre, curé; Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., O. Rougeant; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Cha. Desory. Réunions, 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., J. O. Caillidier; Prés., C. Laboursadière; S.A., Wil. Caillier; S.F., Jean Tremblay; Md.E., Nos Eoberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle de l'École Modèle du village.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., Nap. Fortin, 22 Reading; Prés., A. Laporte, 367 Sanginet; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Ouimet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1679 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor. Fils; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Urgel Archambault. Réunions, 4e vendredi, salle Charon, encoignure rues Pont et Charles.

No 65—ST-FRS-XAVIER, l'Epiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G., et S.F., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ehibier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., E. Cardinal; S.F., A. F. Grosdun; Md.E., L. V. Benoît. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., Emile Ostiguy, M.D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., L. V. Benoît. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G. et S.F., A. Beaupré; Prés., J. D. Martineau; S.A., H. A. Gendron; Md.E., P. Lussier. Réunions, 25e jour du mois, salle des Forestiers.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.

Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., P. Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb.P.G., G. L. O. H. Lorrain, 1186 St-Laurent; Prés., Em. Benoit, 130 Boulevard; S.A. et Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis; S.F., G. Clément, 300 St-Timothé, Montréal. Réunions, 3e vendredi de chaque mois, salle Municipale du Mile-End.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., I. S. Tesadale, 179b Baudry; Prés., T. Charpentier, 157 Papineau; S.A., Alf. Jacques, 125 Ste-Christophe; S.F., Onés. Dépatie, 101 Mai onneuve; Md.E., A. C. Desjé, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Garoux, rue Maisonneuve, à 8 hrs p. m.

No 83—CERCLE ST-LAURENT, St-Laurent.

Sb.P.G., P. Cousineau; Prés., A. Jasmijn; S.A. H. E. Trudeau; S.F., Z. Thérien; Md.E., E. C. Groulx. Réunions, 4e vendredi du mois, salle publique.

No 97—CERCLE BEAUFORT, Co Québec.

Sb.P.G., J. E. Béland; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Terrien; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., Oct. Deloge, 120 St-Martin; Prés., Ed. Mallette, 48 Lamontagne; S.A., Z. St-Jean, 3362 Notre-Dame, St-Henri; S.F., Arth. Gagnon, 6 St-Laurent; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 280 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga.

Sb.P.G., Vitalien Villeneuve, 76 av. Dumont; Prés., Léon Désautels, 1449 St-Laurent, Mile End; S.A., G. D. Bourrel, 352 Delorimier; S.F., F. C. Laberge, 129b Rachel; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 1er et 3me mercredis, à 8 hrs p. m., 589 Ave Papineau.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Acadia; Prés., Ad. Bazin, 2001 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 2341 St-Jacques; S.F., Louis Desrosiers, 2352 St-Jacques; Md.E., O. H. Létoirieux, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis, No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., O. Robert, 1682 Notre-Dame; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Geo. Normandin, 30 St-Jacques; S.F., F. X. Dubé, 93 Chatham; Md.E., J. E. Dubé, 252 St-Antoine. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAJ, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Jos. Brisebois, 1713 St-Jacques; Prés., et Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle; S.A., W. Fabi n. 3167 Notre-Dame; S.F., A. Gouzon, 306 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 45 rue Vinet.

No 118—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard, St-Denis, Montréal.

Sb.P.G., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; Prés., La. Boire, 2052 Labelle; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, rue Beaubien. Réunions, 2ème et 4ème lundis, chez C. B. Lacasse, rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., Aug. Comte, 19 Carré Chabouille; Prés., J. L. Chailoux, N. Y. Life Bldg; S.A., J. H. Lefebvre, 722 St-Laurent; S.F., J. D. Léger, 627 Dorchester; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 1er et 3e mercredi, au Monument National.

*Cartes de Visite, Monogrammes,
Armoiries, etc., gravés
et imprimés.*

**CHARLES TISON
GRAVEUR**

—SUR—

Or, Argent, Cuivre et Acier

1630 NOTRE-DAME

MONTREAL.

*Enseignes en Cuivre,
Sceaux pour Notaires et Sociétés.*

(Membre du Cercle St-Louis.)

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR LA VENTE DE

- { La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurreries et Fromageries.
- { L'Excellent Extrait de Pressure et Couleur à Fromage B. d'or.
- { La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné.—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage, et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs.

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 } 32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.
 TELEPHONE BELL, 2461.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

FONDÉE EN 1862 — BUREAU CHEF : MONTREAL.

Capital payé	\$500,000
Surplus	260,000

DIRECTEURS :

Honorable Alph. Desjardins, président.
 A. S. Hamelin, vice-président.
 Dumont Laviolette, G. N. Ducharme,
 L. J. O. Beauchemin

Tancrede Bienvenu, gérant-général.
 E. G. Saint-Jean, inspecteur.

SUCCURSALES :

Montréal, (Rue Ontario.)
 " (Sainte-Cunégonde.)
 " (Saint-Henri.)
 Beauharnois, P. Q.
 Valleyfield, P. Q.

Québec, (Rue Saint-Jean.)
 " (Saint-Sauveur.)
 Ste-Anne de la Pérade,
 Hull,
 Fraserville,
 Victoriaville,
 Edmonton, (Alberta) T.N.O

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE—Au Bureau Chef et aux Succursales

CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

<p>PARIS, Comptoir National d'Escompte de Paris Le Crédit Lyonnais</p> <p>NEW YORK, Bank of America National Park Bank Hanover National Bank Chase National Bank National Bank of the Republic</p>	<p>LONDRES, Comptoir National d'Escompte de Paris Le Crédit Lyonnais Glynn, Mills Currie & Co.</p> <p>BOSTON, National Bank of the Commonwealth National Bank of the Republic Merchants' National Bank</p> <p>CHICAGO, Bank of Montreal</p>
---	---

Émet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Collections faites dans toutes les parties du Canada.